

N°9

Message du Comité d'agglomération
au Conseil d'agglomération

**Message en vue de l'approbation
des comptes 2016 de l'Agglomération de Fribourg**

Sommaire

I. Généralités	1
II. Comptes de fonctionnement 2016	1
III. Dépenses d'investissement 2016.....	5
IV. Proposition à l'attention du Conseil d'agglomération	8

Annexes

- Annexe 1 : Comptes de fonctionnement 2016 de l'Agglomération
- Annexe 2 : Comptes d'investissement 2016 de l'Agglomération
- Annexe 3 : Projet d'arrêté relatif aux comptes de fonctionnement
- Annexe 4 : Projet d'arrêté relatif aux comptes d'investissement
- Annexe 5 : Bilan aux 01.01 et 31.12.2016
- Annexe 6 : Synthèse des intérêts débiteurs
- Annexe 7 : Synthèse des amortissements

Glossaire :

Toutes les abréviations sont en italique dans le document.

Agglomération	Agglomération de Fribourg en tant qu'organe politique (législatif et exécutif) doté d'un bureau administratif et technique
agglomération	territoire de l'agglomération fribourgeoise
CAME	Commission d'aménagement, de mobilité et d'environnement de l'Agglomération de Fribourg
Comité	Comité d'agglomération de l'Agglomération de Fribourg
Conseil	Conseil d'agglomération de l'Agglomération de Fribourg
CTIFR	Communauté tarifaire intégrale fribourgeoise
DevEco	Développement économique
DF&RH	Dicastère des finances et des ressources humaines
EPT	Equivalent plein temps
Etat	Etat de Fribourg (organe politique)
HEIA	Haute Ecole d'Ingénierie et d'Architecture de Fribourg
LTr	Loi sur les transports
MD	Mobilité douce
NPR	Nouvelle Politique Régionale
PA2	Projet d'agglomération de deuxième génération de l'Agglomération de Fribourg
PA3	Projet d'agglomération de troisième génération de l'Agglomération de Fribourg
P+R	Parkings d'échange P+R promus par l'Agglomération
RCS	Région Capitale Suisse
RTr	Règlement d'exécution de la loi sur les transports
TIM	Transports individuels motorisés / Trafic individuel motorisé
TP	Transports publics
TPF	Transports publics fribourgeois
VLS	Vélos en libre-service

09 – 2016-2021 : **Message en vue de l'approbation des comptes 2016 de l'Agglomération de Fribourg**

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les membres du Conseil d'agglomération,

I. Généralités

Le *Comité d'agglomération (ci-après Comité)* a validé les comptes 2016 de l'*Agglomération de Fribourg (ci-après Agglomération)* lors de la séance du 6 avril 2017.

Seuls les écarts budgétaires de plus de CHF 10'000 font, en principe, l'objet d'une explication spécifique.

II. Comptes de fonctionnement 2016

1. Résultat et bilan

L'exercice 2016 se solde par des charges de CHF 27'692'263.10 pour des recettes équivalentes.

2. Explications sur les principaux écarts entre le budget et les comptes

0. Administration

Le résultat comptable ressortant de l'exercice aboutit, au niveau du chapitre de l'administration, à un excédent de produits de CHF 91'679.

010. Conseil d'agglomération, Commission financière

- L'écart aux rubriques des jetons de présence du *Conseil* (010.300.00) et de la *Commission d'aménagement, de mobilité et d'environnement (ci-après CAME)* (010.300.20) s'explique par un nombre de séances plus important que prévu, en lien avec l'adoption du *Projet d'agglomération de troisième génération (PA3)* en octobre 2016 et les modalités de cette procédure.
- Les dépenses comptabilisées à la rubrique des frais de délégation du *Conseil d'Agglomération (ci-après Conseil)* (010.317.00) font l'objet d'un dépassement. La double séance, organisée les 12 et 13 octobre 2016, a grandement contribué à cet excédent de charges. Dans une moindre mesure, depuis début 2016, l'*Agglomération* ne bénéficie plus de la gratuité de la salle du Grand Conseil pour l'organisation de ses séances. Il en ressort des coûts supplémentaires qui n'étaient pas connus à l'élaboration du budget.
- Le dépassement constaté à la rubrique des frais de publication (010.310.20) est lié à un doublement des séances d'information organisées dans le cadre de la consultation publique sur le *PA3*.

011. Comité d'agglomération

- Les écarts aux rubriques des jetons de présence du *Comité* (011.300.00) et des charges sociales y relatives (011.303.00) relèvent de l'anticipation d'un nombre de séances plus important que prévu en raison du *PA3*. Or, cette démarche n'a pas eu un impact significatif sur la fréquence à laquelle le *Comité* a été amené à siéger en 2016. Concernant la rubrique des charges sociales, cet écart est amplifié par un phénomène supplémentaire. En effet, avant le budget 2017, le calcul du montant reposait sur la masse globale des indemnités prévues de l'exécutif. Or, les cotisations effectivement dues sont

désormais influencées à la baisse par la situation personnelle de certains bénéficiaires (réglementation régissant la rémunération soumise des membres atteignant l'âge de la retraite). Eu égard à cet effet, une méthode affinée s'applique désormais à cette rubrique pour la détermination du montant à y budgéter.

020. Administration générale

- Les montants comptabilisés en traitement du personnel administratif et du personnel auxiliaire (020.301.00 et 020.301.10) représentent une masse salariale globale de CHF 423'497. La dotation du domaine en collaborateurs sous contrat de durée indéterminée s'élève à quatre *équivalents plein temps (ci-après EPT)* (un *EPT* représenté par le secrétaire général, un *EPT* pour le collaborateur scientifique en charge du *Dicastère des finances et des ressources humaines (ci-après DFRH)*, ainsi que deux *EPT* au niveau du secrétariat administratif). Il y a lieu de préciser qu'un congé-maternité est intervenu au secrétariat administratif en novembre 2016. L'engagement à durée déterminée d'une collaboratrice supplémentaire s'est avéré nécessaire, aboutissant à des charges imprévues en personnel auxiliaire. Toutefois, ces dernières sont pratiquement compensées par les indemnités journalières que perçoit l'*Agglomération* au titre de cette situation (020.436.00).
- A compter de 2016, le montant attribué à la formation des collaborateurs fait l'objet d'une centralisation au chapitre de l'administration générale (020.309.00). Les dépenses comptabilisées à ce titre en 2016 portent sur une formation accomplie dans le domaine culturel, respectivement sur une journée de formation suivie par deux collaborateurs sur le thème des marchés publics.
- La rubrique des frais administratifs (020.318.10) fait l'objet d'une sous-utilisation. Cet écart s'explique par un engagement particulier de l'*Agglomération* dans l'élaboration du *PA3*, aboutissant au report de certains dossiers à 2017, et impactant ainsi à la baisse les frais d'envoi et d'impression. La finalisation dudit projet a naturellement elle-même donné lieu à des frais administratifs. Toutefois, ces derniers sont comptabilisés en dépenses d'investissement et ne concernent pas la présente rubrique. Il y a lieu de préciser que, à l'élaboration du budget, l'anticipation d'un effet indirect du *PA3* sur ce type de dépenses a justifié une dotation plus importante de la rubrique. Une approche plus transparente a été choisie et cette rubrique n'a pas été mobilisée.
- Une sous-utilisation du budget aux rubriques des frais de délégation (020.317.00), de traduction (020.318.60) et de prestations de tiers (020.318.90) est notamment attribuable à l'engagement prioritaire qu'a consacré l'*Agglomération* à l'achèvement du *PA3*.
- Dans le cas spécifique des frais de traduction, il y a lieu de préciser que la dépense budgétée prévoyait aussi des coûts en lien avec la refonte du site web de l'*Agglomération*. Or, le report à 2017 de cette démarche contribue à la sous-utilisation du montant alloué. Ce constat explique d'ailleurs les écarts constatables à la rubrique correspondante des autres chapitres comptables.
- La sous-utilisation de la rubrique du matériel de bureau (020.311.00) s'explique par le report à 2017 de certaines acquisitions, incluant notamment des licences logicielles à une solution de gestion de projet.

3. Culture

- Le résultat comptable du domaine de la culture se solde par un excédent de produits de CHF 7'221.
- Les dépenses comptabilisées au titre de frais de délégation sont nettement moins élevées qu'en 2015, exercice dans le cadre duquel avait eu lieu la renégociation des subventions pluriannuelles avec les acteurs culturels. La cérémonie y afférant avait justifié la comptabilisation d'un montant plus important que celui déposé en 2016.
- Le total des subventions pluriannuelles versées à des acteurs culturels en 2016 est supérieur de CHF 30'000 au montant budgété (300.365.10). Cette spécificité est due au passage de l'association des Concerts de l'Avent de Villars-sur-Glâne dans la catégorie des bénéficiaires de subventions pluriannuelles. Le transfert n'est pas exactement compensé par la sous-utilisation de la rubrique des subventions annuelles et extraordinaires. Toutefois, des participations de communes non-membres à la culture supérieures à ce que prévoyait le budget ont été perçues (300.452.10). Le *Comité* a d'autre part décidé de diminuer

son soutien à la Carte Culture eu égard aux constats ressortis des évaluations trimestrielles de ce programme, aboutissant à une sous-utilisation de la rubrique (300.365.50).

Au vu de ce qui précède, et comme l'illustre le tableau qui suit, aucun dépassement global n'est donc à relever dans le domaine du subventionnement à la culture :

			Budget 2016	Comptes 2016	Différence
300.365.10	Subventions pluriannuelles	+	1'500'000	1'530'000	30'000
300.365.20	Subventions annuelles et extraordinaires	+	520'000	498'710	-21'290
300.365.50	Soutien à la Carte Culture (Caritas)	+	25'000	20'000	-5'000
300.452.10	Participation des communes non-membres	-	10'000	15'718	5'718
TOTAL (charge nette)			= 2'035'000	2'032'992	-2'008

6. Mobilité

a) Administration du domaine de la mobilité

- L'administration du domaine de la mobilité se solde en 2016 par des charges nettes inférieures à ce que prévoyait le budget, à hauteur d'un excédent de produit de CHF 215'216.
- Les montants comptabilisés en traitements du personnel administratif et du personnel auxiliaire (650.301.00 et 650.301.10) représentent une masse salariale globale de CHF 243'154. La dotation du domaine en collaborateurs sous contrat de durée indéterminée s'élève à 2 *EPT* (2 postes de collaborateurs scientifiques à temps complet). Un poste de stagiaire, dont l'activité est répartie paritairement entre les domaines de la mobilité et de l'aménagement, représente en outre 0.5 *EPT* supplémentaire en soutien à la mobilité.
- Une sous-utilisation du budget est à relever en matière de frais de délégation (650.317.00), de traductions (650.318.00), d'honoraires et de frais d'études (650.318.10), de prestations de tiers (650.318.90) ainsi que de données cartographiques (650.318.91). Ces écarts s'expliquent par un engagement particulier des collaborateurs de la mobilité dans l'élaboration du *PA3*, aboutissant à la nécessité, pour ces derniers, de reporter certains projets à 2017. Le même constat s'applique aux rubriques correspondantes du domaine de l'aménagement.
- Les dépenses comptabilisées à la rubrique des subventions à des institutions privées (650.365.01) portent sur un soutien de l'*Agglomération* au cours « Etre et rester mobile » (CHF 2'388.10), à Pedibus (CHF 7'000) ainsi qu'à Défi-Vélo (CHF 2'000). La semaine de la mobilité n'a, quant à elle, pas eu lieu en 2016.
- Les écarts constatés en matière de taxes d'utilisation des *parkings d'échange* (*ci-après P+R*) et de reversement à la *Communauté tarifaire intégrale fribourgeoise* (*ci-après CTIFR*) (650.364.10 et 650.434.00) ressortent d'un volume des ventes d'abonnements plus important que prévu. Cette augmentation des recettes, déjà relevée en 2015, est principalement liée à un transfert des usagers de places de stationnement traditionnelles en faveur des *P+R*, suite à une adaptation tarifaire en Ville de Fribourg. Le phénomène est toutefois amené à se résorber suite à la suppression, début 2017, de l'offre *P+R* au parking du Guintzet. Aussi, les recettes engrangées en 2016 ne sont-elles pas jugées représentatives de ce qu'il y a lieu de prévoir pour les exercices à venir.
- Les amortissements (650.390.00) et les charges d'intérêts (650.390.10) font l'objet d'explications à la section des finances ainsi que dans les annexes 6 et 7.
- L'*Agglomération* a perçu de l'Université de Genève une indemnisation (650.431.10), au titre d'heures consacrées par les collaborateurs de la mobilité au suivi et à la critique de travaux d'étudiants dans le cadre du master en développement territorial. Un montant est aussi comptabilisé à ce titre au chapitre de l'aménagement, à proportion du temps investi par les collaborateurs concernés.
- L'*Agglomération* n'a bénéficié d'aucun subventionnement cantonal au titre de ses études de fonctionnement (650.461.20), une priorité ayant été accordée à la finalisation du *PA3* en lieu et place d'études éligibles à un tel soutien.

b) Coûts d'exploitation des transports publics

- En matière de coûts d'exploitation des *transports publics* (*ci-après TP*), les comptes 2016 se soldent par des charges nettes dépassant le budget à hauteur de CHF 210'521.
- L'offre des *Transports publics fribourgeois* (*ci-après TPF*) (650.364.00) s'est caractérisée par une réduction des coûts et par une amélioration sensible des prestations fournies. Cette

diminution s'explique avant tout par des investissements dont les incidences financières s'étaient jusqu'alors répercutées sur l'offre du prestataire, et qu'il n'a plus été nécessaire de financer à compter de 2016. L'amélioration des prestations portait, quant à elle, sur les lignes suivantes :

- ligne 4 / Auge-Gare : cadences au quart d'heure prolongées jusqu'à 21h depuis le départ de l'Auge,
 - ligne 6 / Guintzet-Gare-Musy : cadences au quart d'heure prolongées jusqu'à 22h depuis le départ du Guintzet. La présente offre s'est également appliquée aux samedis et dimanches.
- La participation cantonale aux coûts d'exploitation des *TP* (650.461.10) était inférieure au subventionnement de 60%, dont l'*Agglomération* aurait dû bénéficier en vertu de l'article 13 du *Règlement d'exécution de la loi sur les transports (ci-après RTr)*. Bien que ceci ait été anticipé au budget, la part effective de financement à charge de l'*Etat de Fribourg (ci-après Etat)* a été inférieure au taux de 57.5% prévu, dû au taux de couverture d'une minorité de lignes inférieur au seuil requis par l'*Etat*. Cet état de fait aboutit au dépassement des charges nettes de l'exploitation des *TP* évoqué précédemment.
A titre de rappel, la réduction de la part cantonale d'un taux de 60% à un taux de 57.5% relève d'une adaptation de la *loi sur les transports (ci-après LTr)*, entérinée par le Grand Conseil en 2013 dans le cadre des mesures structurelles et d'économies de l'*Etat*. Or, il n'était pas prévu que ce taux soit maintenu au-delà de la période prévue pour l'application desdites mesures (2014-2016). Au vu de ce qui précède, le *Comité* a entrepris des démarches auprès du Conseil d'Etat pour solliciter qu'il soit rétabli à son niveau d'origine, mais s'est vu refuser toute entrée en matière. Indépendamment de cette problématique, il se félicite toutefois de constater que, à l'exception de la ligne 7, de certaines courses de nuit et du funiculaire, les lignes commandées par l'*Agglomération* atteignent désormais le taux de couverture requis par l'*Etat*. Cette évolution positive se poursuivra d'ailleurs en 2017, dans le cadre de laquelle seul le funiculaire restera en deçà de ce seuil.
 - L'*Agglomération* a bénéficié d'une participation financière de Migros Neuchâtel-Fribourg au titre de la desserte en *TP* de son centre d'Avry (650.465.00). Pour rappel, ce montant n'avait pas été porté au budget 2016. En effet, le rapport du Conseil d'Etat sur le programme de mesures structurelles et d'économies 2013-2016 du 7 mai 2013 se référait à l'introduction d'une taxe de parcage affectée au financement des *TP* dans les centres commerciaux. Or, cette disposition, susceptible de compromettre toute possibilité pour l'*Agglomération* de percevoir une participation financière directe de centres commerciaux, n'est à ce jour pas entrée en vigueur. A ce titre, un contrat a été reconduit début 2017 avec Migros Neuchâtel-Fribourg, garantissant ce financement jusqu'au 31 juillet 2017 et prévoyant son renouvellement tacite d'année en année. Cette participation prendra fin à la mise en service de la halte ferroviaire d'Avry, puisque cette dernière offrira une nouvelle desserte reliant le cœur de l'*agglomération fribourgeoise (ci-après agglomération)*.

7. Aménagement régional

- Le résultat comptable du domaine de l'aménagement présente un excédent de produits de CHF 144'578.
- Les montants comptabilisés en traitement du personnel administratif et du personnel auxiliaire (790.301.00 et 790.301.10) représentent une masse salariale globale de CHF 177'860. La dotation du domaine en collaborateurs sous contrat de durée indéterminée s'élève à 1.4 *EPT* (2 postes de collaborateurs scientifiques à 0.8 *EPT*, respectivement à 0.6 *EPT*). Un poste de stagiaire, dont l'activité est répartie paritairement entre les domaines de la mobilité et de l'aménagement, représente en outre 0.5 *EPT* supplémentaire en soutien à l'aménagement.
- La sous-utilisation, constatable à la rubrique des honoraires et frais d'études (790.318.10), trouve sa justification dans les explications fournies pour la rubrique correspondante de la mobilité. Les dépenses, qui y sont comptabilisées à l'aménagement, portent sur une étude relative aux axes fonctionnels prévu par le Projet d'Agglomération (CHF 6'859.60), respectivement CHF 7'500 consacrés à une étude relative au développement urbain sous l'angle du *développement économique (ci-après DevEco)*. Dans le cadre de ce dernier projet, l'*Agglomération* prend en charge annuellement une participation de CHF 15'000 sur une durée de trois ans (2015-2017), répartis à parité entre les chapitres de l'aménagement et de la promotion économique. Ce financement correspond à 50% du coût total de la démarche,

entreprise en partenariat avec la Haute Ecole d'Ingénierie et d'Architecture de Fribourg (ci-après HEIA).

- Les amortissements (790.390.00) et les charges d'intérêts (790.390.10) font l'objet d'explications à la section des finances ainsi que dans les annexes 6 et 7.

8. Economie et tourisme

- Ce chapitre se solde en 2016 par un excédent de produits s'élevant à CHF 24'365. Le résultat comptable de la promotion touristique (830) étant exactement à l'équilibre, ce résultat est entièrement attribuable au domaine de la promotion économique (840).
- Le montant comptabilisé à la rubrique du traitement du personnel (840.301.00) porte sur une dotation d'un *EPT*, correspondant à un poste de collaborateur scientifique. La dépense y relative est plus élevée qu'elle ne l'était à l'exercice précédent, dans le cadre duquel le poste n'avait été pourvu qu'une partie de l'année.
- Aucune dépense n'a été comptabilisée à la rubrique des honoraires et frais d'étude (840.318.10), respectivement à la rubrique des prestations de tiers (840.318.90). Ce constat est lié au fait qu'une priorité a été donnée en 2016 à des projets thématiques à la rubrique des actions de promotion économique. De ce point de vue, il y a lieu de rappeler que le poste de collaborateur scientifique à la promotion économique venait d'être pourvu au moment où le budget 2016 a été élaboré. Aussi, l'*Agglomération* disposait encore d'un recul très limité sur les besoins budgétaires précis de ce domaine.
- Le montant dépensé au titre des actions de promotion économique (840.318.20) a porté sur l'organisation d'une rencontre thématique d'entrepreneurs (CHF 1'503) et d'une participation de l'*Agglomération* au financement d'incubateurs d'entreprises en partenariat avec Fri Up (CHF 5'000). Enfin, un montant de CHF 7'500 a été consacré à une participation de l'*Agglomération* au financement du projet DevEco (v. explication de la rubrique 790.318.10).
- Les cotisations à des associations (840.319.00) portent essentiellement sur l'affiliation de l'*Agglomération* à Région Capitale Suisse (*ci-après RCS*).
- Les indemnités perçues d'Innoreg à la rubrique des subventions cantonales (840.461.10) sont supérieures à ce que prévoyait le budget, dû à une augmentation du montant alloué dans le cadre du programme pluriannuel *Nouvelle Politique Régionale (ci-après NPR)* pour la période 2016-2018.

9. Finances

- Le montant budgété en dépenses non-spécifiées n'a pas été utilisé (998.319.00).
- Le montant comptabilisé en charges d'intérêts débiteurs (940.322.00) est détaillé à l'annexe 6. Il est moins conséquent que ce que prévoyait le budget 2016, en raison notamment de la conclusion d'emprunts à des taux inférieurs aux 2% escomptés. Il relève aussi d'une concrétisation tardive, du report, voire de l'abandon de certains investissements.
- Les recettes comptabilisées en matière d'intérêts créditeurs (940.420.00) sont inférieures à ce que prévoyait le budget 2016, dû à une diminution, voire à l'annulation dans certains cas, des taux en vigueur appliqués par les établissements bancaires.
- Les charges d'amortissements (998.330.20-40) sont détaillées à l'annexe 7. Elles sont inférieures à ce que prévoyait le budget 2016 en raison d'un volume d'investissements moins important que prévu dans le cadre des exercices précédents.
- Les excédents et déficits ressortant de chaque domaine aboutissent globalement à un résultat positif de CHF 289'710. Il en ressort la comptabilisation de montants qui, selon répartition sur la base des clés dites « aggro » et « mobilité », seront rétrocédés en 2017 aux communes membres. Ces remboursements donnent lieu à une diminution des participations communales (991.452.01-10), ramenant à l'équilibre le résultat comptable de l'exercice 2016.

III. Dépenses d'investissement 2016

- Afin de fournir aux communes des garanties supplémentaires pour la mise en œuvre de leurs projets, les crédits concernés sont susceptibles d'être octroyés par le *Conseil* avant même la réalisation des objets. A compter de la date de la décision d'octroi, les communes disposent de quatre ans pour réaliser l'objet et présenter le décompte final au *Comité*. Sur la base de

celui-ci, et donc des coûts réels du projet, il est prévu que le *Comité* calcule et verse la subvention effective, jusqu'à concurrence du montant libéré par le *Conseil* dans sa décision d'octroi. Dans ce contexte, l'ensemble des mesures susceptibles de donner lieu à des demandes de subventions en 2016 ont été portées au budget de l'exercice. Dans les faits, il s'agissait des projets pour lesquels les communes avaient informé l'*Agglomération* de leur volonté de démarrer les travaux, de faire passer l'objet devant leur législatif ou de procéder à sa mise à l'enquête publique durant le courant de l'année 2016. Or, du point de vue des comptes 2016, cette politique d'octroi laisse ressortir certains objets qui, bien que figurant au budget 2016, n'ont abouti à aucun crédit d'investissement concret dans le cadre de l'exercice. Ces investissements sont présentés en italique dans les comptes.

6. Mobilité

- L'achèvement des mandats du *PA3* étant intervenu fin 2015, il s'en est suivi une procédure de consultation publique, puis le dépôt du projet à la Confédération le 22 décembre 2016. Au 31 décembre, les frais d'études relevant de cette démarche s'élevaient à un total de CHF 913'222, imputés à parité entre les domaines de la mobilité et de l'aménagement (650/790.509.04). La répartition de ce montant sur la durée du projet se ventile comme suit :

	mobilité	aménagement	TOTAL
2015	242'677.53	242'677.63	485'355.16
2016	213'933.21	213'933.46	427'866.67
TOTAL	456'610.74	456'611.09	913'221.83
Crédit initial	355'000.00	355'000.00	710'000.00
Crédit complémentaire	195'000.00	195'000.00	390'000.00
TOTAL	550'000.00	550'000.00	1'100'000.00
Solde au 31.12.2016	93'389.26	93'388.91	186'778.17

A titre de rappel, en date du 23 février 2017, une estimation du dépassement final du projet a abouti à la libération, par le *Conseil*, d'un crédit complémentaire de CHF 390'000. Attribuable à parité entre les chapitres de la mobilité et de l'aménagement, ce dernier s'ajoutait au crédit de CHF 710'000 initialement inscrit au budget 2014, puis voté par le *Conseil* en date du 4 décembre 2014 (cf. message n°30-2016-2021).

Le solde disponible au 31 décembre 2016 sur ces deux crédits doit permettre certaines dépenses nécessaires à la finalisation du projet.

- Aucune dépense n'est à relever du point de vue de la mesure de gestion de la mobilité « C – Stationnement P+R » du *Projet d'agglomération de deuxième génération (ci-après PA2)* (650.509.16). Cette dernière portait sur la refonte de la politique de stationnement dans les P+R de l'Agglomération, avec l'objectif de mettre en place une offre lisible et cohérente, de réviser le règlement actuel et d'introduire une tarification plus adéquate. La réalisation effective de ce projet a été initiée dans le courant de 2016. Or, au vu du recul obtenu, la démarche pourra être intégralement assurée par les ressources internes de l'*Agglomération*, et n'entraînera donc aucune dépense d'investissement.
- Aucune dépense n'est intervenue au titre de mesures de mobilité non-déterminées (650.522.00). Pour rappel, le montant porté à cette rubrique était consacré au subventionnement de mesures encore imprévues au moment de l'élaboration du budget. Un constat identique s'applique à la rubrique correspondante de l'aménagement (790.509.00).
- Aucune dépense n'a été consacrée au développement du réseau de *vélos en libre-service (ci-après VLS)* en 2016 (650.522.38). Cet objet avait été inscrit au budget 2016 dans l'éventualité d'une extension du réseau, susceptible de se poursuivre à l'issue du processus de renégociation des conventions entre le prestataire et les communes. Cependant, il est ressorti de ces pourparlers que la logique de financement jusqu'alors en vigueur ne répondait plus aux attentes des communes, du prestataire et des usagers, demandeurs d'un plus grand nombre de stations VLS. Dans ce contexte, le prestataire a décidé de modifier son modèle d'affaire dès 2017, le financement des stations VLS étant désormais voué à reposer sur un contrat de prestation. Dans ce cadre, l'*Agglomération* ne doit plus intervenir financièrement qu'au niveau des coûts d'exploitation du réseau, excluant de fait tout subventionnement pour la construction

de nouvelles stations. A noter que la réalisation et l'exploitation d'un réseau VLS fera l'objet d'une procédure de marchés publics en 2017.

- Les mesures budgétées aux rubriques suivantes n'ont pas été réalisées dans le cadre de l'exercice sous revue :
 - la mesure 11.1 du PA2 (650.522.39) dont l'objectif porte sur une amélioration de la vitesse commerciale des bus circulant à la rue St-Pierre en direction du Bourg, par le déplacement de l'arrêt et une modification de la régulation lumineuse de la traversée piétonne ;
 - les mesures 22.8/9 du PA2 (650.522.50/1), relatives à l'aménagement de bandes cyclables dans la commune de Villars-sur-Glâne, à la route du Soleil, respectivement à la route du Coteau ;
 - la mesure 43.9 du PA2 (650.522.57) qui, s'insérant dans la démarche VALTRALOC, porte sur la valorisation de la traversée de la commune de Belfaux par la route cantonale Fribourg-Payerne. Ce projet concerne notamment l'amélioration des conditions de circulation des *mobilités douces (ci-après MD)* et la limitation des nuisances du *trafic individuel motorisé (ci-après TIM)* ;
 - la mesure 22.14 du PA2 (650.522.67), concernant l'aménagement d'une bande cyclable à Granges-Paccot, sur la route de Chavully.
- La réalisation de la mesure 41.16 du PA2 (650.522.55) ayant été sensiblement retardée, aucune dépense d'investissement n'est à relever en 2016. Ce projet vise à sécuriser la traversée piétonne à proximité de l'arrêt Belle-Croix sur la route de Moncor et à améliorer les conditions d'évolution des *MD* dans ce secteur. Il fait actuellement l'objet d'un examen préalable par l'*Etat*, et devrait par conséquent être réalisé dans le courant des prochains exercices.
- L'extension du *P+R* Corbaroche (650.522.74) a fait l'objet d'une libération de crédit dans le courant de l'exercice (cf. message 7-2016-2021), pour un montant de CHF 47'500. Le décompte définitif n'étant toutefois pas parvenu à l'*Agglomération* avant la fin de l'année, ce n'est qu'en 2017 que la dépense effective doit finalement intervenir. A titre de rappel, cet objet porte sur la création de places supplémentaires à même de répondre à la demande croissante caractérisant l'utilisation de cette infrastructure.
- La mesure de gestion de la mobilité relative à la mise en service d'une centrale de régulation du trafic (650.522.75) n'a donné lieu à aucune dépense en 2016. Toutefois, ce projet a été à nouveau inscrit au budget 2017, exercice dans le cadre duquel il doit être initié, pour être poursuivi dans le courant de 2018. Pour rappel, cet objet doit permettre la mise en place d'un système propre à fluidifier le trafic en optimisant le volume de circulation automobile, ainsi qu'à prioriser les *TP* sur les principaux axes d'entrée de l'*agglomération*.
- Durant l'année 2016, l'*Agglomération* n'a perçu aucune contribution au titre de l'aide cantonale aux investissements des communautés régionales de transport (650.661.04), contrairement à ce qui était prévu à l'élaboration du budget. En effet, la convention annuelle fixant les objets donnant droit à contribution ainsi que les montants y relatifs a effectivement été conclue de manière trop tardive pour qu'un versement soit possible avant la fin de l'année. Le versement de l'acompte maximal correspondant au 80% du montant prévu pour 2016 a toutefois été effectué en janvier 2017. Le solde de 20% sera versé sur présentation des décomptes finaux pour les projets concernés.

7. Aménagement

- Les frais d'études relatifs à l'élaboration du PA3 (790.509.04) font l'objet d'explications au paragraphe de la mobilité.
- Le projet-modèle "Espaces ouverts" (790.509.11) porte sur la requalification des espaces ouverts dans l'*agglomération*, afin d'y améliorer la qualité de vie. A titre de rappel, un crédit initial de CHF 25'000 avait été libéré pour cette démarche le 10 avril 2014 (790.509.03). Consécutivement sélectionné par la Confédération comme projet-modèle parmi 149 projets déposés, et bénéficiant à ce titre d'un subventionnement fédéral de 50%, un crédit supplémentaire de CHF 110'000 lui a été ensuite attribué en décembre 2014 (790.509.11). Dans le courant de 2016, un volet majeur de la démarche a été réalisé à Marly, portant sur la requalification d'une cour d'école. Il importe de rappeler que la mise en œuvre du projet, vouée à s'étaler sur une période de quatre ans, se terminera en 2017.

Sur un financement fédéral total de CHF 135'000, l'*Agglomération* a perçu en 2016 un acompte de CHF 40'000 (790.660.11). En comparaison, le montant porté au budget remonte à un stade dans le cadre duquel l'échéancier des versements n'avait pas encore été négocié avec la Confédération. Par hypothèse, une répartition uniforme des montants (un quart par année) avait alors été budgétée. Cette différence n'a par conséquent aucune incidence sur le montant global du subventionnement à recevoir pour le projet.

En l'état du 31 décembre 2016, le total des dépenses intervenues depuis 2014 s'élève à CHF 153'568, dont CHF 59'988 comptabilisées en 2016. Le financement total du projet s'élevant CHF 270'000 (subventionnement fédéral inclus), un solde de CHF 116'432 est en l'état disponible pour l'achèvement de la démarche.

- Les mesures U-A06 et U-A13 du *PA2* relatives au site stratégique de Givisiez (790.509.12) et aux centralités de Marly (790.509.14) n'ont fait l'objet d'aucune libération de crédit en 2016. Ces deux objets ont en revanche été repris au budget 2017 sous la forme de deux études visant la valorisation de la centralité de Givisiez, à planifier autour de la nouvelle gare, ainsi que la valorisation des centralités de Marly Grand-Pré et Marly Cité. La planification du site stratégique de Givisiez se fera pour sa part sur la base d'une étude d'économie territoriale, propre à déterminer la vocation économique des sites stratégiques d'agglomération ainsi que les critères de localisation et de définition. Lancée en 2017, cette dernière doit se terminer en 2018.
- La mesure U-A07 du *PA2* relative au site stratégique de Granges-Paccot (790.509.13) n'a fait l'objet d'aucune libération de crédit en 2016. La planification du site stratégique de Granges-Paccot se fera sur la base d'une étude d'économie territoriale, au moyen de laquelle la vocation économique des sites stratégiques d'agglomération, ainsi que les critères de localisation et de définition, doivent être définis. Initiée en 2017, elle doit se terminer en 2018.
- La mesure U-B01 du *PA2* relative au renouvellement urbain et à la densification (790.509.15) n'a fait l'objet d'aucune libération de crédit en 2016. L'objet de projet est toutefois repris sous la forme de deux projets inscrits au budget 2017.

IV. Proposition à l'attention du Conseil d'agglomération

Le Comité propose, au Conseil, d'approuver les comptes de fonctionnement et les comptes d'investissement de l'Agglomération pour l'exercice 2016 selon les projets d'arrêté annexés.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les membres du Conseil d'agglomération, l'expression de nos sentiments distingués.

Au nom du Comité d'agglomération
de l'agglomération de Fribourg

Le Président



René Schneuwly

Le Secrétaire général



Félicien Frossard

Compte Rechnung	Désignation	Bezeichnung	Comptes Rechnung 2016		Budget Voranschlag 2016		Comptes Rechnung 2015	
			Charges Aufwand	Revenus Ertrag	Charges Aufwand	Revenus Ertrag	Charges Aufwand	Revenus Ertrag
0	ADMINISTRATION	VERWALTUNG	864'988.58	71'767.54	941'600.00	56'700.00	905'699.82	58'869.40
010	Conseil d'agglomération, Commission financière	Agglomerationsrat, Finanzkommission	41'435.20		34'800.00		30'670.20	
010.300.00	Traitement et jetons du Conseil d'agglomération	Lohn und Sitzungsgelder des Agglomerationsrates	13'800.00		9'500.00		16'700.00	
010.300.10	Jetons et frais de la commission financière	Sitzungsgelder und Auslagen der Finanzkommission	2'450.00		2'700.00		1'350.00	
010.300.20	Jetons et frais de la CAME	Sitzungsgelder und Auslagen der KRMU	4'550.00		3'300.00		850.00	
010.300.30	Jetons et frais du Bureau du Conseil	Sitzungsgelder und Auslagen des Ratsbüros	2'900.00		3'600.00		1'700.00	
010.310.20	Frais de publications	Veröffentlichungen	5'662.20		5'000.00		2'042.70	
010.317.00	Frais de réception et de délégation	Auslagen für Empfänge und Delegationen	4'965.50		3'500.00		2'843.50	
010.318.01	Honoraires de l'organe de révision	Honorar der Revisionsorgans	5'184.00		5'200.00		5'184.00	
010.318.90	Prestations de tiers	Dienstleistungen Dritter	1'923.50		2'000.00			
011	Comité d'agglomération	Agglomerationsvorstand	87'930.54		110'000.00		95'093.19	
011.300.00	Traitement et jetons du Comité d'agglomération	Lohn und Sitzungsgelder des Agglomerationsvorstandes	77'623.75		90'000.00		81'100.00	
011.303.00	Cotisations aux assurances sociales, AVS, APG, AC, etc.	Sozialversicherungsbeiträge : AHV, EO, ALV, usw.	6'554.74		16'000.00		10'673.84	
011.317.00	Frais de réception et de délégation	Auslagen für Empfänge und Delegationen	3'752.05		4'000.00		3'319.35	
020	Administration générale	Allgemeine Verwaltung	735'622.84	71'767.54	796'800.00	56'700.00	779'936.43	58'869.40
020.301.00	Traitement du personnel administratif	Besoldung des Verwaltungspersonals	410'713.51		409'000.00		406'415.31	
020.301.01	Allocations familiales/employeurs	Familienzulagen/Arbeitgeber	2'100.00		1'800.00		2'400.00	
020.301.10	Personnel auxiliaire	Hilfspersonal	12'783.17		0.00		7'032.29	
020.303.00	Cotisations aux assurances sociales, AVS, APG, AC, etc.	Sozialversicherungsbeiträge : AHV, EO, ALV, usw.	63'134.03		62'600.00		60'304.79	
020.304.00	Cotisation aux caisses de prévoyance	Pensionskassenbeiträge	70'753.23		73'000.00		70'764.41	
020.305.00	Cotisation aux assurances maladie-accident	Unfall- und Krankenversicherungsbeiträge	9'557.35		10'100.00		10'093.05	
020.309.00	Frais de formation	Ausbildungskosten	1'805.20		20'000.00		0.00	
020.310.00	Fournitures de bureau	Bürobedarf	6'457.41		9'000.00		7'358.65	
020.310.21	Frais d'annonces	Anzeigen	2'471.35		3'000.00		16'224.10	
020.311.00	Matériel de bureau	Büromaterial	1'582.35		8'000.00		6'261.05	
020.311.01	Equipements et mobilier de bureau	Anlagen und Büromobiliar	13'348.20		12'300.00		41'904.15	
020.312.00	Electricité	Strom	2'140.45		2'500.00		1'986.55	
020.315.00	Entretien mobilier de bureau	Unterhalt Büromaschinen und -mobiliar	4'166.80		4'000.00		6'006.35	
020.315.01	Contrat d'entretien de surface administrative	Unterhaltsvertrag für die Geschäftsräume	8'615.45		8'700.00		8'615.45	
020.315.02	Maintenance informatique	Unterhalt EDV-Anlagen	19'401.00		19'000.00		19'857.25	
020.316.00	Loyer	Miete	54'495.45		53'600.00		53'797.55	
020.316.01	location/leasing d'équipements	Miete/Leasing von Anlagen	3'382.80		3'400.00		3'382.80	
020.317.00	Frais de réceptions et délégations	Auslagen für Empfänge und Delegationen	992.45		3'000.00		299.92	
020.318.00	Assurances diverses, RC, mobilier, etc.	Verschiedene Versicherungen, Haftpflicht, Mobiliar, usw.	1'307.35		1'800.00		1'244.70	
020.318.10	Frais administratifs (ports, téléphones, etc.)	Verwaltungskosten (Posttaxen, Telefon, usw.)	18'748.55		29'000.00		20'366.65	
020.318.20	Emoluments de chancellerie	Kanzleigeühren	0.00		3'000.00		4'706.00	
020.318.50	Frais internet	Internetkosten	5'208.00		8'000.00		6'380.10	
020.318.60	Traductions	Übersetzungen	21'650.89		30'000.00		21'623.91	
020.318.90	Prestations de tiers	Dienstleistungen Dritter	807.85		20'000.00		2'911.40	
020.319.00	Cotisations aux associations	Beiträge an Vereine			2'000.00			
020.436.00	Remboursements de tiers et d'assurances	Rückzahlungen von Dritten und der Versicherungen		15'276.55				2'915.50
020.436.10	Retenues sociales sur les salaires (AVS/AI/AC)	Sozialrückbehalte auf Gehälter (AHV/IV/EO)		26'269.29		25'500.00		25'615.36
020.436.11	Retenues sociales sur les salaires (LPP)	Sozialrückbehalte auf Gehälter (BVG)		28'301.52		29'100.00		28'306.51
020.436.12	Retenues sociales sur les salaires (ass. maladie/accident)	Sozialrückbehalte auf Gehälter (Kranken- und Unfallversicherungen)		1'920.18		2'100.00		2'032.03

Compte Rechnung	Désignation	Bezeichnung	Comptes Rechnung 2016		Budget Voranschlag 2016		Comptes Rechnung 2015	
			Charges Aufwand	Revenus Ertrag	Charges Aufwand	Revenus Ertrag	Charges Aufwand	Revenus Ertrag
3	CULTURE	KULTUR	2'217'291.83	31'612.55	2'219'300.00	26'400.00	2'255'779.20	43'371.64
300	Culture	Kultur	2'217'291.83	31'612.55	2'219'300.00	26'400.00	2'255'779.20	43'371.64
300.300.00	Jetons et frais de la commission culturelle	Sitzungsgeld und Auslagen der Kulturkommission	4093.75		4000		6237.5	
300.301.00	Traitement du personnel administratif	Besoldung des Verwaltungspersonals	110921.85		111300		108753.42	
300.301.01	Allocations familiales/employeurs	Familienzulagen/Arbeitgeber	3600		3600		3600	
300.303.00	Cotisations aux assurances sociales, AVS, APG, AC, etc.	Sozialversicherungsbeiträge : AHV, EO, ALV, usw.	16989.9		17100		16640.15	
300.304.00	Cotisation aux caisses de prévoyance	Pensionskassenbeiträge	21186.07		22400		21859.44	
300.305.00	Cotisation aux assurances maladie-accident	Unfall- und Krankenversicherungsbeiträge	2680.98		2900		2824.33	
300.309.00	Frais de formation	Ausbildungskosten	0		0		10150.3	
300.317.00	Frais de réception et de délégation	Auslagen für Empfänge und Delegationen	907.5		2500		3400.6	
300.318.00	Traductions	Übersetzungen	701.78		3000		758.59	
300.318.10	Participation aux Assises de la Culture	Beteiligung an der Kulturkonferenz "Assises de la Culture"					54.87	
300.319.00	Cotisations aux associations	Beiträge an Vereine	7500		7500		7500	
300.365.10	Subventions pluriannuelles	Mehrfährige Subventionen	1530000		1500000		1500000	
300.365.20	Subventions annuelles et extraordinaires	Jährliche und ausserordentliche Subventionen	498710		520000		549000	
300.365.50	Soutien à la carte culture (Caritas)	Unterstützung "Kulturlegi" (Caritas)	20000		25000		25000	
300.436.10	Retenues sociales sur les salaires (AVS/AI/APG/AC)	Sozialrückbehalte auf Gehälter (AHV/IV/EO/ALV)		6904.89		6900		6797.09
300.436.11	Retenues sociales sur les salaires (LPP)	Sozialrückbehalte auf Gehälter (BVG)		8474.43		8900		8743.78
300.436.12	Retenues sociales sur les salaires (ass. maladie/accident)	Sozialrückbehalte auf Gehälter (Kranken- und Unfallversicherungen)		515.23		600.00		587.81
300.452.10	Participation des communes non-membres	Anteile der Nichtmitgliedgemeinden		15718		10000		27225
300.452.30	Participation de tiers aux Assises de la Culture	Beteiligung Dritter an der Kulturkonferenz "Assises de la Culture"						17.96
6	MOBILITE	MOBILITÄT	22'957'225.28	12'728'820.01	23'151'500.00	12'918'400.00	22'827'411.62	12'976'975.29
650	Mobilité	Mobilität	22'957'225.28	12'728'820.01	23'151'500.00	12'918'400.00	22'827'411.62	12'976'975.29
650.301.00	Traitement du personnel administratif	Besoldung des Verwaltungspersonals	223'002.61		223'700.00		179'693.65	
650.301.01	Allocations familiales/employeurs	Familienzulagen/Arbeitgeber	4'500.00		4'500.00		3'000.00	
650.301.02	Allocations de mariage mobilité	Ehe Geld	300.00				0.00	
650.301.10	Personnel auxiliaire	Hilfspersonal	20'151.09		21'000.00		7'500.01	
650.303.00	Cotisations aux assurances sociales, AVS, APG, AC, etc.	Sozialversicherungsbeiträge : AHV, EO, ALV, usw.	37'243.85		37'500.00		30'930.19	
650.304.00	Cotisation aux caisses de prévoyance	Pensionskassenbeiträge	40'830.13		40'900.00		31'928.56	
650.305.00	Cotisation aux assurances maladie-accident	Unfall- und Krankenversicherungsbeiträge	5'346.95		5'900.00		4'453.37	
650.311.00	Matériel de bureau	Büromaterial			1'000.00		0.00	
650.317.00	Frais de réception et de délégation	Auslagen für Empfänge und Delegationen	1'143.20		3'500.00		856.60	
650.318.00	Traductions	Übersetzungen	2'332.70		8'000.00		92.34	
650.318.10	Honoraires et frais d'études	Honorare und Kosten für Studien	6'859.65		60'000.00		21'625.00	
650.318.90	Prestations de tiers	Leistungen Dritter	7'500.00		20'000.00		0.00	
650.318.91	Données de base et cartographie	Grunddaten und Kartografie	1'500.00		8'000.00		1'505.00	
650.319.00	Cotisations aux associations	Beiträge an Vereine	170.00		200.00		445.00	
650.364.00	Contrat de prestations au concessionnaire (TPF)	Leistungsvertrag mit Konzessionärin (TPF)	22'070'552.00		22'150'000.00		22'200'000.00	
650.364.05	Contrat de prestations au concessionnaire (Moonliner)	Leistungsvertrag mit Konzessionär (Moonliner)	4'325.00		4'500.00		4'325.00	
650.364.10	Convention avec CTIFR (P+R)	Konvention mit IVTFR (P+R)	119'109.20		28'800.00		77'771.50	
650.365.01	Subventions à des institutions privées	Gewährte Subventionen an private Institutionen	11'388.10		20'000.00		15'236.00	
650.390.00	Imputations internes des amortissements	Interne Verrechnung der Abschreibungen	338'906.28		384'800.00		148'936.46	
650.390.10	Imputations internes des intérêts	Interne Verrechnung der Zinsen	62'064.52		129'200.00		99'112.94	
650.431.00	Emoluments pour préavis	Bezüge für Stellungnahme		100.00				
650.431.10	Indemnités diverses	verschiedene Vergütungen		5'025.00				
650.434.00	Taxes utilisation P+R	Benutzungsgebühren P+R		245'041.20		109'400.00		182'203.50
650.436.10	Retenues sociales sur les salaires (AVS/AI/APG/AC)	Sozialrückbehalte auf Gehälter (AHV/IV/EO/ALV)		15'136.31		15'200.00		13'987.57
650.436.11	Retenues sociales sur les salaires (LPP)	Sozialrückbehalte auf Gehälter (BVG)		16'332.05		16'300.00		12'771.43
650.436.12	Retenues sociales sur les salaires (ass. maladie/accident)	Sozialrückbehalte auf Gehälter (Kranken- und Unfallversicherungen)		1'129.45		1'300.00		1'011.79
650.461.10	Subventions cantonales	Kantonale Subventionen		12'333'056.00		12'736'200.00		12'654'001.00
650.461.20	Subventions cantonales pour des études	Kantonale Subventionen für Studien				40'000.00		
650.465.00	Participations reçues de tiers (Migros Avry)	Beteiligung Dritter (Migros Avry)		113'000.00				113'000.00

Compte Rechnung	Désignation	Bezeichnung	Comptes Rechnung 2016		Budget Voranschlag 2016		Comptes Rechnung 2015	
			Charges Aufwand	Revenus Ertrag	Charges Aufwand	Revenus Ertrag	Charges Aufwand	Revenus Ertrag
7	AMENAGEMENT	RAUMORDNUNG	364'587.36	28'365.29	504'800.00	24'000.00	274'540.94	22'463.68
790	Aménagement régional	Regionale Raumplanung	364'587.36	28'365.29	504'800.00	24'000.00	274'540.94	22'463.68
790.301.00	Traitement du personnel administratif	Besoldung des Verwaltungspersonals	157'708.48		158'200.00		98'407.24	
790.301.01	Allocations familiales/employeurs	Familienzulagen/Arbeitgeber	3'240.00		3'300.00		3'240.00	
790.301.10	Personnel auxiliaire	Hilfspersonal	20'151.05		21'000.00		7'500.01	
790.303.00	Cotisations aux assurances sociales, AVS, APG, AC, etc.	Sozialversicherungsbeiträge : AHV, EO, ALV, usw.	27'242.74		27'500.00		16'707.55	
790.304.00	Cotisation aux caisses de prévoyance	Pensionskassenbeiträge	30'855.94		30'200.00		18'172.86	
790.305.00	Cotisation aux assurances maladie-accident	Unfall- und Krankenversicherungsbeiträge	4'058.48		4'500.00		2'668.57	
790.311.00	Matériel de bureau	Büromaterial			1'000.00			
790.317.00	Frais de réception et de délégation	Auslagen für Empfänge und Delegationen	1'260.00		3'500.00		621.50	
790.318.00	Traductions	Übersetzungen	1'470.16		8'000.00		594.32	
790.318.10	Honoraires et frais d'études	Honorare und Kosten für Studien	14'359.60		60'000.00		22'500.00	
790.318.90	Prestations de tiers	Leistungen Dritter	243.00		20'000.00			
790.318.91	Données de base et cartographie	Grunddaten und Kartografie	1'500.00		8'000.00		1'505.00	
790.319.00	Cotisations aux associations	Beiträge an Vereine	50.00		200.00		50.00	
790.390.00	Imputations internes des amortissements	Interne Verrechnung der Abschreibungen	94'473.08		147'800.00		94'473.08	
790.390.10	Imputations internes des intérêts	Interne Verrechnung der Zinsen	7'974.83		11'600.00		8'100.81	
790.431.10	Indemnités diverses	verschiedene Vergütungen		4'125.00				
790.436.10	Retenues sociales sur les salaires (AVS/AI/APG/AC)	Sozialrückbehalte auf Gehälter (AHV/IV/EO/ALV)		11'071.75		11'100.00		7'122.10
790.436.11	Retenues sociales sur les salaires (LPP)	Sozialrückbehalte auf Gehälter (BVG)		12'342.38		12'000.00		7'269.15
790.436.12	Retenues sociales sur les salaires (ass. maladie/accident)	Sozialrückbehalte auf Gehälter (Kranken- und Unfallversicherungen)		826.16		900.00		572.43
790.451.00	Participation du Canton	Beteiligung des Kantons						7'500.00
8	ECONOMIE	WIRTSCHAFT	784'151.59	34'516.08	804'800.00	30'800.00	755'046.32	29'136.60
830	Promotion touristique	Tourismusförderung	590'000.00		590'000.00		590'000.00	
830.365.01	Contributions à Fribourg Tourisme et Région	Beiträge an Freiburg Tourismus und Region	590'000.00		590'000.00		590'000.00	
840	Promotion économique	Wirtschaftsförderung	194'151.59	34'516.08	214'800.00	30'800.00	165'046.32	29'136.60
840.301.00	Traitement du personnel administratif	Besoldung des Verwaltungspersonals	115'259.29		115'700.00		96'598.47	
840.303.00	Cotisations aux assurances sociales, AVS, APG, AC, etc.	Sozialversicherungsbeiträge : AHV, EO, ALV, usw.	17'654.27		17'700.00		14'780.34	
840.304.00	Cotisation aux caisses de prévoyance	Pensionskassenbeiträge	22'014.53		23'300.00		18'942.73	
840.305.00	Cotisation aux assurances maladie-accident	Unfall- und Krankenversicherungsbeiträge	2'785.82		3'100.00		2'508.66	
840.309.00	Frais de formation	Ausbildungskosten					1'554.80	
840.317.00	Frais de réceptions et délégations	Auslagen für Empfänge und Delegationen	447.14		2'000.00		574.82	
840.318.00	Traductions	Übersetzungen	509.44		3'000.00		188.10	
840.318.10	Honoraires et frais d'études	Honorare und Kosten für Studien			4'000.00			
840.318.20	Actions de promotion économique	Aktionen Wirtschaftsförderung	14'003.10		20'000.00		8'360.00	
840.318.90	Prestations de tiers	Leistungen Dritter			4'000.00			
840.319.00	Cotisations aux associations	Beiträge an Vereine	21'478.00		22'000.00		21'538.40	
840.436.10	Retenues sociales sur les salaires (AVS/AI/APG/AC)	Sozialrückbehalte auf Gehälter (AHV/IV/EO/ALV)		7'174.89		7'200.00		6'037.40
840.436.11	Retenues sociales sur les salaires (LPP)	Sozialrückbehalte auf Gehälter (BVG)		8'805.81		9'200.00		7'577.09
840.436.12	Retenues sociales sur les salaires (ass. maladie/accident)	Sozialrückbehalte auf Gehälter (Kranken- und Unfallversicherungen)		535.38		600.00		522.11
840.461.10	Subventions cantonales	Kantonale Subventionen		18'000.00		13'800.00		15'000.00

Compte Rechnung	Désignation	Bezeichnung	Comptes Rechnung 2016		Budget Voranschlag 2016		Comptes Rechnung 2015	
			Charges Aufwand	Revenus Ertrag	Charges Aufwand	Revenus Ertrag	Charges Aufwand	Revenus Ertrag
9	FINANCES	FINANZEN	504'018.46	14'797'181.63	694'000.00	15'259'700.00	351'237.02	14'238'898.31
940	Gérance de la fortune et des dettes	Vermögens- und Schuldenverwaltung	70'639.10	70'220.37	141'400.00	143'800.00	107'827.48	108'466.91
940.318.00	Frais bancaires et postaux	Bank- und Postspesen	599.75		600.00		613.73	
940.322.00	Intérêt des dettes	Schuldzinsen	70'039.35		140'800.00		107'213.75	
940.420.00	Intérêt des capitaux et impôt anticipé	Kapitalzinsen und Verrechnungssteuer		181.02		3'000.00		1'253.16
940.490.10	Imputations internes des intérêts	Interne Verrechnung der Zinsen		70'039.35		140'800.00		107'213.75
991	Participation des communes membres	Anteile der Mitaliedgemeinden		14'293'581.90		14'583'300.00		13'887'021.86
991.452.01	Part. Avry	Anteil Avry		224'597.40		233'617.00		225'765.38
991.452.02	Part. Belfaux	Anteil Belfaux		254'830.92		271'838.00		242'419.43
991.452.03	Part. Corminboeuf	Anteil Corminboeuf		249'665.57		260'658.00		246'477.58
991.452.04	Part. Düdingen	Anteil Düdingen		625'585.90		668'571.00		605'602.15
991.452.05	Part. Fribourg	Anteil Freiburg		8'487'290.59		8'584'603.00		8'214'537.82
991.452.06	Part. Givisiez	Anteil Givisiez		516'196.60		528'652.00		496'873.41
991.452.07	Part. Granges-Paccots	Anteil Granges-Paccot		581'077.05		591'781.00		518'966.13
991.452.08	Part. Marly	Anteil Marly		945'412.97		984'503.00		925'344.32
991.452.09	Part. Matran	Anteil Matran		190'161.74		197'837.00		189'211.16
991.452.10	Part. Villars-sur-Glâne	Anteil Villars-sur-Glâne		2'218'763.16		2'261'240.00		2'221'824.48
998	Autres postes	Übrige Posten	433'379.36	433'379.36	552'600.00	532'600.00	243'409.54	243'409.54
998.319.00	Dépenses non-spécifiées	Nichtbestimmte Ausgaben			20'000.00			
998.330.20	Amortissements obligatoires (études mobilité)	Vorgeschriebene Abschreibungen (Mobilitätsstudien)	69'478.31		115'300.00		69'478.31	
998.330.30	Amortissements obligatoires (études aménagement)	Vorgeschriebene Abschreibungen (Raumplanungsstudien)	94'473.08		147'800.00		94'473.08	
998.330.40	Amortissements obligatoires (autres projets mobilité)	Vorgeschriebene Abschreibungen (übrige Mobilitätsprojekte)	269'427.97		269'500.00		79'458.15	
998.490.00	Imputation internes amortissements et dépenses non- spécif.	Interne Verrechnung nicht bestimmter Abschreibungen und Ausgaben		433'379.36		532'600.00		243'409.54

0	ADMINISTRATION	VERWALTUNG	864'988.58	71'767.54	941'600.00	56'700.00	905'699.82	58'869.40
010	Conseil d'agglomération, Commission financière	Agglomerationsrat, Finanzkommission	41'435.20		34'800.00		30'670.20	
011	Comité d'agglomération	Agglomerationsvorstand	87'930.54		110'000.00		95'093.19	
020	Administration générale	Allgemeine Verwaltung	735'622.84	71'767.54	796'800.00	56'700.00	779'936.43	58'869.40
3	CULTURE	KULTUR	2'217'291.83	31'612.55	2'219'300.00	26'400.00	2'255'779.20	43'371.64
300	Culture	Kultur	2'217'291.83	31'612.55	2'219'300.00	26'400.00	2'255'779.20	43'371.64
6	MOBILITE	MOBILITÄT	22'957'225.28	12'728'820.01	23'151'500.00	12'918'400.00	22'827'411.62	12'976'975.29
650	Mobilité	Mobilität	22'957'225.28	12'728'820.01	23'151'500.00	12'918'400.00	22'827'411.62	12'976'975.29
7	AMENAGEMENT	RAUMORDNUNG	364'587.36	28'365.29	504'800.00	24'000.00	274'540.94	22'463.68
790	Aménagement régional	Regionale Raumplanung	364'587.36	28'365.29	504'800.00	24'000.00	274'540.94	22'463.68
8	ECONOMIE	VOLKSWIRTSCHAFT	784'151.59	34'516.08	804'800.00	30'800.00	755'046.32	29'136.60
830	Promotion touristique	Tourismusförderung	590'000.00		590'000.00		590'000.00	
840	Promotion économique	Wirtschaftsförderung	194'151.59	34'516.08	214'800.00	30'800.00	165'046.32	29'136.60
9	FINANCES	FINANZEN	504'018.46	14'797'181.63	694'000.00	15'259'700.00	351'237.02	14'238'898.31
940	Gérance de la fortune et des dettes	Vermögens- und Schuldenverwaltung	70'639.10	70'220.37	141'400.00	143'800.00	107'827.48	108'466.91
991	Participation des communes membres	Anteile der Mitgliedgemeinden		14'293'581.90		14'583'300.00		13'887'021.86
998	Autres postes	Übrige Posten	433'379.36	433'379.36	552'600.00	532'600.00	243'409.54	243'409.54

0	ADMINISTRATION	VERWALTUNG	864'988.58	71'767.54	941'600.00	56'700.00	905'699.82	58'869.40
3	CULTURE	KULTUR	2'217'291.83	31'612.55	2'219'300.00	26'400.00	2'255'779.20	43'371.64
6	MOBILITE	MOBILITÄT	22'957'225.28	12'728'820.01	23'151'500.00	12'918'400.00	22'827'411.62	12'976'975.29
7	AMENAGEMENT	RAUMORDNUNG	364'587.36	28'365.29	504'800.00	24'000.00	274'540.94	22'463.68
8	ECONOMIE	VOLKSWIRTSCHAFT	784'151.59	34'516.08	804'800.00	30'800.00	755'046.32	29'136.60
9	FINANCES	FINANZEN	504'018.46	14'797'181.63	694'000.00	15'259'700.00	351'237.02	14'238'898.31
	TOTALISATION	GESAMTTOTAL	27'692'263.10	27'692'263.10	28'316'000.00	28'316'000.00	27'369'714.92	27'369'714.92

Compte Rechnung	Désignation	Bezeichnung	Comptes Rechnung 2016		Budget Voranschlag 2016	
			Charges Aufwand	Revenus Ertrag	Charges Aufwand	Revenus Ertrag
6	MOBILITE	MOBILITÄT	213'933.21	213'933.21	2'224'800.00	2'224'800.00
650	Mobilité	Mobilität	213'933.21	213'933.21	2'224'800.00	2'224'800.00
650.509.04	Frais d'études et de planification: élaboration PA3	Kosten für Studien und Planung: Ausarbeitung AP3	213'933.21			
650.509.16	Mesure PA2 C : stationnement P+R	Massnahme AP2 C: P+R Parkieranlage			30'000.00	
650.522.00	Mesures de mobilité non-déterminées	Nicht festgelegte Mobilitätsmassnahmen			200'000.00	
650.522.38	Développement du réseau VLS (2015)	Entwicklung des VLS-Netzes (2015)			300'000.00	
650.522.39	mes.PA2 11.1: déplacement de l'arrêt de bus St-Pierre + régulation bus (Fribourg)	Massnahme AP2 11.1: Versetzung der Bushaltestelle St-Pierre + Verkehrsregelung für den Busverkehr (Freiburg)			2'900.00	
650.522.50	mes.PA2 22.8 (V.s.Glâne): bande cyclable rte du Soleil	Massnahme AP2 22.8: Fahrradspur Route du Soleil (Villars-sur-Glâne)			1'700.00	
650.522.51	mes.PA2 22.9 (V.s.Glâne): bande cyclable rte du Coteau	Massnahme AP2 22.9: Fahrradspur Route du Coteau (Villars-sur-Glâne)			1'700.00	
650.522.55	mes.PA2 41.16 (V.s.Glâne): réaménagement arrêt Belle-Croix	Massnahme AP2 41.16: Neugestaltung der Bushaltestellen und Fussgängerüberquerungen Belle-Croix (Villars-sur-Glâne)			15'300.00	
650.522.57	mes.PA2 43.9: (Belfaux): VALTRALOC / phase 1	Massnahme AP2 43.9: Neugestaltung der Ortsdurchquerung von Belfaux (VALTRALOC), Phase I			618'300.00	
650.522.67	mes.PA2 22.14 (G.Paccot): bande cyclable Chavully	Massnahme AP2 22.14: Fahrradspur Route de Chavully (Granges-Paccot)			2'900.00	
650.522.74	Extension du P+R Corbaroche	Erweiterung des P+R Corbaroche			60'000.00	
650.522.75	PA2 A / Centrale de régulation de trafic	Massnahme AP2 A: Umsetzung einer Verkehrsregulierungszentrale			342'000.00	
650.590.00	Export au bilan des recettes d'investissements	Übertrag auf die Bilanz der Investitionserträge			650'000.00	
650.661.04	Subvention du Canton	Subvention des Kantons				650'000.00
650.690.00	Report au bilan des dépenses d'investissements	Übertrag auf die Bilanz der Investitionsausgaben		213'933.21		1'574'800.00
7	AMENAGEMENT	RAUMORDNUNG	313'921.51	313'921.51	385'000.00	385'000.00
790	Aménagement régional	Regionale Raumplanung	313'921.51	313'921.51	385'000.00	385'000.00
790.509.00	Mesures d'urbanisation non-déterminées	Nicht festgelegte Siedlungsentwicklungsmassnahmen			200'000.00	
790.509.04	Frais d'études et de planification: élaboration PA3	Kosten für Studien und Planung: Ausarbeitung AP3	213'933.46			
790.509.11	Projet-modèle "Espace ouvert Fribourg"	Modellvorhaben "Freiraum Freiburg"	59'988.05			
790.509.12	mes.PA2 U-A06: site stratégique d'agglomération de Givisiez	Massnahme AP2 S-A06: Strategischer Standort der Agglomeration in Givisiez			30'000.00	
790.509.13	mes.PA2 U-A07: site stratégique d'agglomération Plateau d'Agy Portes de Fribourg	Massnahme AP2 S-A07: Strategischer Standort der Agglomeration Plateau d'Agy - Portes de Fribourg			20'000.00	
790.509.14	mes.PA2 U-A13: centralités de Marly	Massnahme AP2 S-A13: Zentralitäten Marly			35'000.00	
790.509.15	mes.PA2 U-B01: intensification renouvellement urbain + densification	Massnahme AP2 S-B01: Intensivierung der Siedlungserneuerung und Verdichtung			60'000.00	
790.590.00	Export au bilan des recettes d'investissements	Übertrag auf die Bilanz der Investitionserträge	40'000.00		40'000.00	
790.660.11	Participation fédérale au projet-modèle "Espaces ouverts"	Beteiligung des Bundes am Modellvorhaben "Freiräume"		40'000.00		40'000.00
790.690.00	Report au bilan des dépenses d'investissements	Übertrag auf die Bilanz der Investitionsausgaben		273'921.51		345'000.00
6	MOBILITE	MOBILITÄT	213'933.21	213'933.21	2'224'800.00	2'224'800.00
650	Mobilité	Mobilität	213'933.21	213'933.21	2'224'800.00	2'224'800.00
7	AMENAGEMENT	RAUMORDNUNG	313'921.51	313'921.51	385'000.00	385'000.00
790	Aménagement régional	Regionale Raumplanung	313'921.51	313'921.51	385'000.00	385'000.00
6	MOBILITE	MOBILITÄT	213'933.21	213'933.21	2'224'800.00	2'224'800.00
7	AMENAGEMENT	RAUMORDNUNG	313'921.51	313'921.51	385'000.00	385'000.00
	TOTALISATION	GESAMTTOTAL	527'854.72	527'854.72	2'609'800.00	2'609'800.00

AGGLOMERATION DE FRIBOURG
AGGLOMERATION FREIBURG

LE CONSEIL D'AGGLOMERATION DE L'AGGLOMERATION DE FRIBOURG

vu :

- la loi du 19 septembre 1995 sur les agglomérations,
- les Statuts de l'Agglomération de Fribourg du 1er juin 2008,
- la loi du 25 septembre 1980 sur les communes et son règlement d'exécution du 28 décembre 1981,

considérant :

- le message N°9 du Comité d'agglomération du 6 avril 2017,
- le préavis de la Commission financière,

arrête :

Article premier

Les comptes de fonctionnement de l'Agglomération de Fribourg pour l'exercice 2016 sont approuvés.

Ils se présentent comme suit :

Total des charges :	CHF 27'692'263.10
Total des recettes :	CHF 27'692'263.10

Fribourg, le 18 mai 2017

Au nom du Conseil d'agglomération
de l'Agglomération de Fribourg

Le Président

Le Secrétaire général

Dominique Rhême

Félien Frossard

AGGLOMERATION DE FRIBOURG
AGGLOMERATION FREIBURG

LE CONSEIL D'AGGLOMERATION DE L'AGGLOMERATION DE FRIBOURG

vu :

- la loi du 19 septembre 1995 sur les agglomérations,
- les Statuts de l'Agglomération de Fribourg du 1er juin 2008,
- la loi du 25 septembre 1980 sur les communes et son règlement d'exécution du 28 décembre 1981,

considérant :

- le message N°9 du Comité d'agglomération du 6 avril 2017,
- le préavis de la Commission financière,
- le préavis de la Commission d'aménagement, de mobilité et d'environnement,

arrête :

Article premier

Les comptes d'investissement de l'Agglomération de Fribourg pour l'exercice 2016 sont approuvés.

Ils se présentent comme suit :

Total des charges :	CHF 527'854.72
Total des recettes :	CHF 527'854.72

Fribourg, le 18 mai 2017

Au nom du Conseil d'agglomération
de l'Agglomération de Fribourg

Le Président

Le Secrétaire général

Dominique Rhême

Félicien Frossard

Compte Rechnung	Désignation	Bezeichnung	Bilan au / Bilanz am 01.01.2016	Mouvement Débit / Soll	Mouvement Crédit / Haben	Bilan au / Bilanz am 31.12.2016
1	ACTIF	AKTIVEN	9'128'757.88	35'578'726.09	36'654'387.98	8'053'095.99
10	Patrimoine financier	Finanzvermögen	1'764'022.45	35'090'871.37	36'181'008.62	673'885.20
100.00	Caisse	Kasse	175.80	500.00	586.90	88.90
102.00	Comptes courants bancaires	Kontokorrentkonten	329'703.95	31'213'292.02	31'327'851.62	215'144.35
102.20	Compte d'investissement BCF	Investitionskonto BCF	5'044.90	123'000.15	126'774.20	1'270.85
102.30	Compte d'investissement UBS (260-100116.02 U)	Investitionskonto UBS (260-100116.02 U)	589.88	85'000.00	85'008.85	581.03
102.40	Compte d'investissement UBS (260-100116.01 J)	Investitionskonto UBS (260-100116.01 J)	722.85	159'815.15	160'421.15	116.85
102.50	Compte d'investissement UBS (260-100116.03 A)	Investitionskonto UBS (260-100116.03 A)	521'355.75	10'000.00	530'848.70	507.05
102.80	Compte d'investissement Raiffeisen 61039.91	Investitionskonto Raiffeisen 61039.91	727'177.05	3'288'485.00	3'768'944.35	246'717.70
112.00	Impôts anticipés	Verechnungssteuer	1'408.92	63.25		1'472.17
115.00	Autres débiteurs	Andere Debitoren	124'700.00	21'855.90	127'990.00	18'565.90
115.30	dépôts de garantie	Sicherheitsleistung	50.00			50.00
121.80	Part sociale Raiffeisen Frib.Est n.12714	Anteilschein Raiffeisen Frib.Est n.12714	200.00			200.00
139.10	Actifs transitoires	Transitorische Aktiven	52'893.35	188'859.90	52'582.85	189'170.40
14	Patrimoine administratif (investissements)	Verwaltungsvermögen (Investitionen)	946'743.68	487'854.72	203'951.39	1'230'647.01
149.10	Etudes	Studien	946'743.68	487'854.72	203'951.39	1'230'647.01
16	Subventions d'investissement	Investitionssubventionen	6'417'991.75		269'427.97	6'148'563.78
162.00	Subventions d'investissement à des communes	Investitionssubventionen an Gemeinden	6'417'991.75		269'427.97	6'148'563.78
2	PASSIF	PASSIVEN	-9'128'757.88	4'933'962.93	3'858'301.04	-8'053'095.99
20	Fonds étrangers	Fremdkapital	-8'858'889.92	4'933'962.93	3'858'301.04	-7'783'228.03
200.00	Créanciers	Gläubiger	-124'835.84	125'523.34	29'863.45	-29'175.95
221.20	Crédit d'investissement BCF (30 01 242.646-05/650-08/651-05)	Investitionsdarlehen FKB (30 01 242.646-05/650-08/651-05)	-2'970'000.00	2'970'000.00		
221.30	Crédit d'investissement UBS (260-100116.90Z 0001)	Investitionsdarlehen UBS (260-100116.90Z 0001)	-158'125.00	82'500.00		-75'625.00
221.40	Crédit d'investissement UBS (260-100116.90M 0002)	Investitionsdarlehen UBS (260-100116.90M 0002)	-159'000.00	159'000.00		
221.50	Crédit d'investissement UBS (260-100116.90P 0003)	Investitionsdarlehen UBS (260-100116.90P 0003)	-627'600.00	121'600.00		-506'000.00
221.60	Crédit d'investissement BCF (30 01 354.031-05)	Investitionsdarlehen UBS (30 01 354.031-05)	-367'030.00	367'030.00		
221.80	Crédit d'investissement Raiffeisen -61039.93	Investitionsdarlehen Raiffeisen -61039.93	-2'444'739.30	190'000.00		-2'254'739.30
221.81	Crédit d'investissement Raiffeisen -61039.37	Investitionsdarlehen Raiffeisen -61039.37	-1'196'008.60	93'735.00	2'938'754.95	-4'041'028.55
221.91	Crédit d'investissement Raiffeisen -61039.74	Investitionsdarlehen Raiffeisen -61039.74		13'324.00	137'678.75	-124'354.75
221.92	Crédit d'investissement Raiffeisen -61039.89	Investitionsdarlehen Raiffeisen -61039.89		4'507.60	211'857.20	-207'349.60
259.00	Passifs transitoires	Transitorische Passiven	-806'742.99	806'742.99	540'146.69	-540'146.69
282.10	Fonds culturel	Kulturfonds	-4'808.19			-4'808.19
29	Fonds propres	Eigenkapital	-269'867.96			-269'867.96
290.00	Fortune	Vermögen	-269'867.96			-269'867.96

		TOTAL GESAMTTOTAL	Mobilité Mobilität	Aménagement Raumplanung
BCF - compte d'investissements / Halte Fribourg/Freiburg Poya (anc. St-Léonard)	FKB - Investitionsrechnung / Bahnhofstabelle Fribourg/Freiburg Poya (früher St. Leonhard)	22'500.25	22'500.25	
UBS - compte d'investissements / reprise projets mobilité	UBS - Investitionsrechnung / Übernahme Mobilitätsprojekte	1'338.60	1'338.60	
UBS - compte d'investissements / PA2/PDA	UBS - Investitionsrechnung / AP2/RPA	2'428.85	1'214.43	1'214.43
UBS - compte d'investissements / objets 2013	UBS - Investitionsrechnung / Objekte 2013	9'168.70	6'705.47	2'463.23
BCF - compte d'investissements / objets 2014 Objets financés: - Villars-sur-Glâne: parc urbain de Cormanon - Fribourg: zone à trafic modéré en vieille ville (mes.Z29B/C/D) - Fribourg: mise en sens unique de l'avenue de la Gare - Fribourg: carrefour Arsenaux-Pérolles-Gare - étude "Assessibilité de la gare de Givisiez" - étude "Espaces ouverts de l'Agglomération de Fribourg"	UBS - Investitionsrechnung / Objekte 2014 Finanzierte Objekte: - Villars-sur-Glâne: Stadtpark in Cormanon - Fribourg: Verkehrsberuhigungszonen in der Altstadt (Massnahme Z29B/C/D) - Fribourg: Realisierung der Einbahnstrasse der Avenue de la Gare - Fribourg: Kreisel Arsenaux-Pérolles-Bahnhof - Studie "Zugänglichkeit des Bahnhofes Givisiez" - Studie "Freiraum der Agglomeration Freiburg"	1'948.05	1'732.94	215.11
Raiffeisen - crédit d'investissement / objets 2014-2015 - Mesure n°22.1 du PA2 "Sentier Nord - Sentier des Casernes" (2014) - Projet-modèle Espaces Ouverts (2015) - Crédit d'étude PA3 (2015) - Aménagement d'un cheminement piétons/cyclistes à Marly (2014)	Raiffeisen - Investitionsdarlehen / Projekte 2014-2015 - Massnahme AP2 Nr.22.1 „Sentier Nord - Sentier des Casernes" (2014) - Modellvorhaben „Freiraum Freiburg" (2015) - Darlehen für Studien AP3 (2015) - Gestaltung eines Fussgänger-/Radweges in Marly (2014)	21'124.05	17'106.16	4'017.89
Raiffeisen - crédit d'investissement Halte Poya (complémentaire)	Raiffeisen - Investitionsdarlehen Haltestelle Poya (Ergänzungsdarlehen)	10'891.50	10'891.50	
Raiffeisen - crédit 2015 en remplacement du crédit BCF objets 2014 (parc urbain de Cormanon)	Raiffeisen - Darlehen 2015 statt dem Darlehen BCF Objekte 2014 (Stadtpark in Cormanon)	391.45	391.45	
Raiffeisen - crédit 2015 en remplacement du crédit BCF objets 2014 (objets divers) - Fribourg: zone à trafic modéré en vieille ville (mes.Z29B/C/D) - Fribourg: mise en sens unique de l'avenue de la Gare - Fribourg: carrefour Arsenaux-Pérolles-Gare - Etude "Accessibilité de la gare de Givisiez" - étude "Espaces ouverts de l'Agglomération de Fribourg"	Raiffeisen - Darlehen 2015 statt dem Darlehen BCF Objekte 2014 (verschiedene Objekte) - Fribourg: Verkehrsberuhigungszonen in der Altstadt (Massnahme Z29B/C/D) - Fribourg: Realisierung der Einbahnstrasse der Avenue de la Gare - Fribourg: Kreisel Arsenaux-Pérolles-Bahnhof - Studie "Zugänglichkeit des Bahnhofes Givisiez" - Studie "Freiraum der Agglomeration Freiburg"	247.90	183.73	64.17
TOTAL	GESAMTTOTAL	70'039.35	62'064.52	7'974.83
	imputation comptable		650.390.10	790.390.10
	buchmässige Verrechnung		à 940.490.10	à 940.490.10

Séance du Conseil d'agglomération du 18 mai 2017
Sitzung des Agglomerationsrates vom 18. Mai 2017

Rubrique au bilan Bilanz- position	Rubrique d'investissement Investitions- position	Désignation	Bezeichnung	Activé Aktiviert	Montant Betrag	année	Taux Satz	Cumul Kumulierung	Val.résid. Restwert 01.01.2016	Amortissements obligatoires Obligatorische Abschreibungen 31.12.2016	Val.résid. Restwert 31.12.2016	
149.10	650.509.01	études PA2/PDA mob. / dép. 2010	Studien AP2/RPA Mob./Ausg. 2010	31.12.2010	107'277.04	2010	15%	80'457.78	26'819.26	16'091.56	10'727.70	mobilité
149.10	790.509.01	études PA2/PDA am. / dép. 2010	Studien AP2/RPA RP/Ausg. 2010	31.12.2010	172'936.79	2010	15%	129'702.59	43'234.20	25'940.52	17'293.68	aménagement
149.10	650.509.01	études PA2/PDA mob. / dép. 2011 (crédit 1)	Studien AP2/RPA Mob./Ausg. 2011 (Darlehen 1)	31.12.2011	167'722.96	2011	15%	100'633.78	67'089.18	25'158.44	41'930.74	mobilité
149.10	790.509.01	études PA2/PDA mob. / dép. 2011 (crédit 2)	Studien AP2/RPA Mob./Ausg. 2011 (Darlehen 2)	31.12.2011	78'648.74	2011	15%	47'189.24	31'459.50	11'797.31	19'662.19	mobilité
149.10	650.509.01	études PA2/PDA am. / dép. 2011 (crédit 1)	Studien AP2/RPA RP/Ausg. 2011 (Darlehen1)	31.12.2011	102'063.21	2011	15%	61'237.93	40'825.28	15'309.48	25'515.80	aménagement
149.10	790.509.01	études PA2/PDA am. / dép. 2011 (crédit 2)	Studien AP2/RPA RP/Ausg. 2011 (Darlehen2)	31.12.2011	227'311.85	2011	15%	136'387.11	90'924.74	34'096.78	56'827.96	aménagement
149.10	650.509.01	études PA2/PDA mob. / dép. 2012	Studien AP2/RPA Mob./Ausg. 2012	31.12.2012	76'126.49	2012	15%	34'256.92	41'869.57	11'418.97	30'450.60	mobilité
149.10	790.509.01	études PA2/PDA am. / dép. 2012	Studien AP2/RPA RP/Ausg. 2012	31.12.2012	76'126.56	2012	15%	34'256.95	41'869.61	11'418.98	30'450.62	aménagement
149.10	650.509.01	études PA2/PDA mob. / dép. 2013	Studien AP2/RPA Mob./Ausg. 2013	31.12.2013	33'413.50	2013	15%	10'024.05	23'389.45	5'012.03	18'377.43	mobilité
149.10	790.509.01	études PA2/PDA am. / dép. 2013	Studien AP2/RPA RP/Ausg. 2013	31.12.2013	32'982.15	2013	15%	9'894.65	23'087.51	4'947.32	18'140.18	aménagement
162.00	650.522.11	réseau VLS (dép. 2011)	VLS- Neztwerk (Ausg. 2011)	31.12.2011	40'200.00	2011	15%	24'120.00	16'080.00	6'030.00	10'050.00	mobilité
162.00	650.522.11	réseau VLS (dép. 2012)	VLS- Neztwerk (Ausg. 2012)	31.12.2012	174'200.00	2012	15%	78'390.00	95'810.00	26'130.00	69'680.00	mobilité
162.00	650.522.21	Marly - P+R Corbaroche	Marly - P+R Corbaroche	31.12.2013	83'042.45	2013	4%	6'643.40	76'399.05	3'321.70	73'077.36	mobilité
162.00	650.522.22	Avry - Arrêt TP impasse des Agges	Avry - ÖV-Bushaltestelle Impasse des Agges	31.12.2013	24'225.00	2013	15%	7'267.50	16'957.50	3'633.75	13'323.75	mobilité
162.00	650.522.23	Avry - sentier piétons/cyclistes impasse des Agges/Bois	Avry - Fussgänger-/Radweg Impasse des Agges/Bois	31.12.2013	28'500.00	2013	4%	2'280.00	26'220.00	1'140.00	25'080.00	mobilité
162.00	650.522.28	réseau VLS (dép. 2013)	VLS- Neztwerk (Ausg. 2013)	31.12.2013	67'000.00	2013	15%	20'100.00	46'900.00	10'050.00	36'850.00	mobilité
162.00	650.522.34	Fribourg - mise en sens unique de l'Avenue de la Gare	Freiburg: Realisierung der Einbahnstrasse der Avenue de la Gare	31.12.2014	47'600.00	2014	15%	7'140.00	40'460.00	7'140.00	33'320.00	mobilité
162.00	650.522.35	Fribourg - carrefour route des Arsenaux-Pérolles-Gare	Freiburg: Kreisel route des Arsenaux-Pérolles-Bahnhof	31.12.2014	26'400.00	2014	15%	3'960.00	22'440.00	3'960.00	18'480.00	mobilité
162.00	650.522.36	Fribourg - mes.Z29 B/C/D	Freiburg: Massnahme Z29B/C/D	31.12.2014	60'250.00	2014	15%	9'037.50	51'212.50	9'037.50	42'175.00	mobilité
162.00	650.522.37	Villars-sur-Glâne - parc urbain / chemin piétons-vélos à Cormanon	Villars-sur-Glâne: Stadtpark / Fussgänger- und radweg in Cormanon	31.12.2014	225'380.00	2014	4%	9'015.20	216'364.80	9'015.20	207'349.60	mobilité
149.10	790.509.03	étude "Accessibilité de la gare de Givisiez"	Studie "Zugänglichkeit des Bahnhofs Givisiez"	31.12.2014	18'400.00	2014	15%	2'760.00	15'640.00	2'760.00	12'880.00	aménagement
162.00	650.522.10	Halte ferroviaire Fribourg/Freiburg Poya	Bahnhofstation Fribourg/Freiburg Poya	31.12.2015	4'166'008.32	2015	3%	0.00	4'166'008.32	124'980.25	4'041'028.07	mobilité
162.00	650.522.25	Marly : modération trafic, trottoir et piste cyclable Gérine (budget 2014)	Marly : Verkehrsberuhigung, Trottoir und Radweg Gérine (Voranschlag 2014)	31.12.2015	339'269.30	2015	4%	0.00	339'269.30	13'570.77	325'698.53	mobilité
162.00	650.522.30	Fribourg - Granges-Paccot : itinéraire mixte piétons vélos gare St-Léonard (budget 2014)	Freiburg - Granges-Paccot : Strecke Fussgänger/Fahrräder Bahnhof-St. Leonard (Voranschlag 2014)	31.12.2015	1'285'470.00	2015	4%	0.00	1'285'470.00	51'418.80	1'234'051.20	mobilité

TOTALISATION / GESAMTTOTAL

6'845'799.77 433'379.36 6'412'420.40

Dont :	Davon:						
Mobilité	Mobilität		7'030'733.80	440'515.36	6'590'218.43	338'906.28	6'251'312.15
149.10 / études	149.10 / Studien		463'188.73	272'561.77	190'626.96	69'478.31	121'148.65
162.00 / autres projets	162.00 / Andere Projekte		6'567'545.07	167'953.60	6'399'591.47	269'427.97	6'130'163.50
Aménagement	Raumplanung		629'820.56	374'239.22	255'581.33	94'473.08	161'108.25
149.10 / études	149.10 / Studien		629'820.56	374'239.22	255'581.33	94'473.08	161'108.25
162.00 / autres projets	162.00 / Andere Projekte		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00